



DÉCLARATION INSTITUTIONNELLE DU CLIMAF POUR LA PAIX

Face à la gravité des événements qui bouleversent l'ordre international, le Centre de Liaison International de la Maçonnerie Féminine (CLIMAF) élève solennellement sa voix contre l'escalade de l'intolérance et la recrudescence de la violence des conflits armés qui affligent aujourd'hui notre monde.

Fidèle à ses valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité universelle, le CLIMAF ne peut rester indifférent face au dogmatisme qui détruit la paix, ni face au recours à la force prétendant supplanter l'éthique et la raison.

Plus que jamais, nous affirmons que la parole donnée et le respect mutuel constituent les fondements de l'évolution harmonieuse des sociétés. La diversité des pensées et des cultures doit être un vecteur de compréhension et non une cause de division.

En conséquence, nous lançons un appel urgent aux dirigeants du monde et aux organisations internationales pour qu'ils renouent sans délai avec les voies de la négociation diplomatique.

La diplomatie est l'expression la plus élevée de l'intelligence humaine et la seule voie légitime pour parvenir à une paix juste et durable pour mettre fin aux souffrances inutiles.

Le droit international et la volonté de dialogue doivent prévaloir sur toute ambition territoriale ou idéologique afin de garantir la vie et la dignité des êtres humains

Le CLIMAF réaffirme son engagement à œuvrer, aux côtés de ses Obédiences membres et au sein de la société civile, à l'édification d'une culture de paix où la lumière du discernement éclaire les décisions de ceux qui ont la responsabilité de mettre un terme à la destruction.

Car il ne saurait y avoir de progrès à l'ombre des armes, mais seulement par la justice, la concorde et l'harmonie entre les peuples.

Le 30 avril 2026.